

# **Association**

## **Pour un Maitron des fusillés et exécutés**

Association loi 1901, créée en 2015 (JO 12 décembre 2015)

Président : Dominique  
Tantin

Vice-président et porte-parole : Claude  
Pennetier

Vice-président: Thomas Pouty Secrétaires:

David Aguilar et Julien Lucchini Trésorière:

Annie Pennetier

Coordinatrice du Maitron des fusillés~: Delphine  
Leneveu

### **Cotisations 2017**

Individuel : 20 euros

Associations, institutions, collectivités : 40 euros

Soutien : 40 euros (tarif conseillé pour les bénéficiaires d'une ouverture du site maitron-en-ligne) et plus, sans limite.

## Bulletin d'adhésion

Nom, prénom :

Adresse complète :

Adresse professionnelle éventuellement :

Téléphone éventuel :

Email :

Lien éventuel avec le *Maitron des fusillés* : auteur, contributeur, souscripteur, famille du (ou de la) biographié (e), utilisateur, ami....

A envoyer à l'association Maitron des fusillés,  
CHS du 20e siècle, Université Paris 1, 9 rue Malher 75004 Paris

Chèques à l'ordre de Maitron des fusillés

MONCREDITCOOPERATIF.COOP

n° de compte 42559 / 00069 / 41020040193/ 44

IBAN FR76 4255 9000 6941 0200 4019 344

Contact 06 10 20 50 83 maitrondesfusilles@gmail.com